

FORUM : PNUE

QUESTION : Comment aider les minorités et peuples autochtones à devenir des acteurs de la préservation et de la gestion (durable) de l'environnement ?

SOU MIS PAR : Nouvelle Zélande

L'Assemblée Générale,

Rappelant que l'ONU est une organisation fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres d'après la charte de l'ONU,

Saisissant que le changement climatique constitue l'un des enjeux mondiaux les plus critiques de notre époque. *Se lamentant* que les Etats membres de l'ONU n'agissent pas encore assez dans la cause environnementale.

Remarquant avec regret que les peuples autochtones ne sont pas encore assez intégrés dans les démarches administratives actuelles.

Assurant que les peuples autochtones ne sont pas simplement des victimes passives du changement climatique mais jouent au contraire un rôle dans les efforts mondiaux visant à y faire face.

S'étant informé avec satisfaction du fait que le lien entre la pauvreté des peuples autochtones et leur rapport de dépendance à l'environnement est positif face au dérèglement climatique.

1. Intervenir militairement afin de proposer une aide pour mieux survivre dans des zones où les populations ont été touchées par des conflits ou des catastrophes ou dans des régions où l'environnement est un facteur qui contribue au ralentissement des conflits et des catastrophes.
2. Accepter l'aide des autochtones, leurs connaissances pourraient devenir une des principales sources de développement des alertes rapides et permettre de mieux se préparer à faire face aux catastrophes naturelles, en échange d'une aide face au changement climatique.
3. S'inspirer du mode de vie des peuples autochtones sur le plan d'une appréhension chez les plus jeunes de la nature afin de mieux comprendre ses enjeux et ses bénéfices.
4. Aider au relogement des peuples autochtones là où ils ont été chassés, leur permettre de retourner chez eux, souvent délocaliser car leurs habitations sont transformées en réserves naturelles, aussi les aider à survivre dans un monde les persécutant de plus en plus.

5. Revoir significativement la politique de l'ONU et sa stratégie de l'eau. L'objectif d'une politique et stratégie de l'eau est de contribuer à la durabilité environnementale dans la gestion de toutes les ressources hydriques notamment avec l'aide et l'accord des peuples autochtones.
6. Protéger les milieux marins dans leur quasi intégralité et de manière durable afin de mieux préserver l'écosystème océanique pouvant bien souvent être bénéfique à la planète et à son développement naturel.

7. Aider financièrement des Organisations Non-Gouvernementales afin de leur permettre de nous aider, nous et les peuples autochtones, à préserver la biodiversité planétaire et empêcher un maximum le développement de catastrophes naturelles.

8. Appeler à un équilibre régional et à une meilleure représentation des neuf grands groupes au sein de la comité de facilitation des grands groupes du PNUE qui sont : les ONG, la communauté scientifique et technologique, les autorités locales, les femmes, les jeunes, les peuples autochtones, les agriculteurs et les entreprises et l'industrie.

Décide de rester activement saisi de la question.